

LE JOUR, 1951
28 JUILLET 1951

A PROPOS DU STATUT DE LA JORDANIE

On est anxieux de voir évoluer la situation politique en Jordanie. Une certaine tendance est claire qui voudrait mêler plus directement l'Irak aux affaires de ce pays. Le moyen qui pourrait servir à cette fin pourrait être la régence et les nécessités dynastiques.

Pour des raisons connues, qui sont des raisons de santé, on ne s'attend pas à voir régner l'émir Talal de Jordanie, mais plus vraisemblablement son fils. Celui-ci étant mineur il faudra que la régence fût constituée de façon constitutionnelle. Et la régence en Jordanie, comme dans d'autres pays, pourrait – devrait peut être – être collégiale et non point individuelle. Nous n'avons pas les textes jordaniens (s'il en existe) sous les yeux, mais la tradition irakienne pourrait se confondre avec une tradition hachémite et justifier l'existence de deux ou trois régents. C'est alors qu'un régent de Jordanie pourrait être un régent hachémite, sans être un régent jordanien.

Mais une telle formule paraît dangereuse et suspecte à tout le Proche-Orient. Certains membres de la Ligue arabe y trouveraient les raisons d'une méfiance accrue. Pour la Syrie, ce serait un motif d'extrême inquiétude ; pour l'Arabie séoudite et pour l'Egypte aussi.

En termes expressifs, le Président du Conseil de Syrie a fait entendre à ce sujet avant-hier, sa voix. Il a déclaré que "tout changement dans le statut de la Jordanie provoquerait des perturbations dans l'ensemble du monde arabe". De toute façon, à Damas, au Caire, à Riad, à Beyrouth, la vigilance s'impose.

Une modification même camouflée du régime actuel de la Jordanie, signifierait une rupture d'équilibre à l'intérieur de la Ligue arabe. Elle marquerait une volonté de remembrement, des hachémites, qui se traduirait manifestement par une volonté de suprématie.

Ce serait un jeu redoutable auquel nous pensons que, dans les circonstances présentes, les Anglais ne se priveront pas. Les "expériences arabes" qu'ils font depuis quelque temps sont assez décevantes pour qu'ils y renoncent. Associer expressément ou tacitement la Jordanie à l'Irak, c'est tenter de généraliser, par la force des choses, les "accords" qui lient la Jordanie au Royaume-Uni. De plus, si en Irak et en Jordanie, pour une raison imprévisible, la situation des Hachémites se gâtait, celle des Britanniques, dans la région, pourrait devenir intenable.

Voilà une matière trop grave pour que les considérations de sécurité universelle qu'elle suscite soient subordonnées à l'avenir d'une dynastie ou d'un règne. L'Angleterre jouit en Jordanie d'une situation exceptionnelle. Elle a intérêt à la garder comme elle est. La modifier fondamentalement serait peut être lâcher la proie pour l'ombre. Et ; comme une

sentence en appelle une autre, nous nous permettrons de rappeler que “le mieux est l’ennemi du bien”.

La première leçon des récents événements, c’est que l’équilibre arabe, sur lequel repose la Ligue, est quelque chose d’absolument essentiel. La Ligue arabe a sa raison d’être dans cet équilibre ; elle n’existe que par lui. C’est d’ailleurs cet équilibre même qui la rend si peu dynamique ; et c’est le motif pour lequel à l’intérieur de la Ligue arabe, il faut chercher d’autres formules ; des formules partielles pour assurer la sécurité collective.

L’Egypte, la Syrie et nous, nous pourrions figurer dans un pacte méditerranéen de sécurité collective comme l’Irak a figuré avec l’Afghanistan, la Turquie et l’Iran dans le pacte continental de Saadabad.

Cela serait plus sage que d’ébranler davantage la Ligue arabe par le dedans.